

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

80/23

08/02/2023

Lettre d'invitation du président Charles Michel aux membres du Conseil européen

J'ai le plaisir de vous inviter à une réunion extraordinaire du Conseil européen qui se tiendra à Bruxelles les 9 et 10 février 2023. Trois points principaux figureront à l'ordre du jour: la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, notre économie et notre compétitivité, ainsi que notre politique migratoire.

Dans le prolongement du sommet UE-Ukraine qui s'est tenu à Kiev le 3 février, et dans le contexte de la guerre brutale menée par la Russie, qui dure depuis près d'un an déjà, nous aborderons à nouveau tous les aspects de notre soutien sans faille à l'Ukraine. Je souhaiterais également que nous discussions en particulier de l'initiative de l'Ukraine en faveur d'une paix juste, fondée sur le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, de l'utilisation potentielle des avoirs russes gelés et immobilisés et de l'établissement des responsabilités.

Depuis sa création, l'Union européenne s'épanouit grâce à son marché unique et à son ouverture au commerce, en garantissant la prospérité à ses citoyens et en défendant ses valeurs à l'échelle mondiale. Près de soixante-dix ans plus tard, cette approche n'a pas changé. À mesure que les marchés mondiaux deviennent plus concurrentiels, nous devons nous assurer de conserver une longueur d'avance en ce qui concerne la transition numérique et écologique. Nous souhaitons rester à la pointe en matière d'innovation et de déploiement de technologies à zéro émission nette, par exemple, et nous sommes déterminés à promouvoir notre souveraineté stratégique. À la suite des discussions que nous avons eues en décembre et en nous appuyant sur la récente communication de la Commission, je souhaiterais que nous formulions de nouvelles orientations sur notre stratégie à court et à long terme pour préserver la prospérité et la compétitivité accrues de nos économies. Pour ce faire, il convient de se pencher sur notre environnement réglementaire et d'investissement et d'examiner la question de savoir où et comment fournir au mieux les financements essentiels, tout en préservant l'intégrité du marché unique. Notre discussion jettera les bases pour poursuivre les travaux dans ce domaine lors de nos réunions de mars et juin.

Nous débattons également de la situation migratoire. La gestion des migrations est l'un de nos défis communs majeurs, tant aujourd'hui que, je pense, dans les années à venir. Face à l'augmentation du nombre de franchissements irréguliers des frontières sur la plupart des routes migratoires et aux mouvements internes au sein de l'Union, nous devons trouver, ensemble, une solution durable, responsable et humaine. Je propose de nous concentrer en particulier sur la dimension extérieure des migrations, par le renforcement de notre action extérieure, l'amélioration des retours et des réadmissions, un meilleur contrôle de nos frontières extérieures et la lutte contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants.

En ce qui concerne les aspects pratiques, notre réunion extraordinaire du Conseil européen débutera le jeudi 9 février à 10 heures.

Je me réjouis à la perspective de vous voir.

Press office - General Secretariat of the Council

Rue de la Loi 175 - B-1048 BRUSSELS - Tel.: +32 (0)2 281 6319

press@consilium.europa.eu - www.consilium.europa.eu/press